



## Délibération N°07-2023

• Caisse des écoles - Conseil d'Administration – 26.01.2023

L'an **deux mille vingt trois**, le 26 janvier à 17h15, le Conseil d'Administration de la Caisse des Ecoles de Cenon, sur convocation de son président par courriel en date du 20/01/2023, s'est assemblé en salle du Conseil Municipal de la Ville de Cenon, sous la présidence de M. Alexandre MARSAT – représentant du Président.

Nombre d'administrateurs : 8

Nombre d'administrateurs présents : 6

Nombre de pouvoirs : 0

Nombre d'administrateurs votants : 6

**Présents** : Alexandre MARSAT, Jérémy RINGOT, Ingrid LAFON, Stéphane GAY, Sébastien ROSSIGNOL, Benoît LOTH,

**Absents ou excusés** : Marina OUEDRAOGO (absente), Maëva DE FILIPPO (absente)

**Secrétaire de séance** : Cécile ROJAT

---

### Signature d'une convention avec le CHU de Bordeaux pour la mise en place d'un projet sur la santé bucco-dentaire dans le cadre de la cité éducative

Il est proposé, dans le cadre de l'axe 3 « Favoriser l'inclusion économique, sociale et scolaire » de la cité éducative de mettre en place une action de sensibilisation à la santé destinée à promouvoir la santé bucco-dentaire à l'école maternelle.

Cette action a été développée en 2022 au sein de l'école Camille Maumey maternelle.

Il s'agit de sensibiliser les enfants de petite, moyenne et grande section à la santé bucco-dentaire à travers un programme éducatif de trois séances, basé sur des activités ludiques et pratiques, à dépister les affections bucco-dentaires des enfants de petite section et à sensibiliser les parents à la santé bucco-dentaire de leurs enfants.

L'objectif est d'élargir le périmètre de cette action aux écoles maternelles Alphonse Daudet et Jules Michelet, en plus de l'école Camille Maumey, par le soutien de la Cité éducative de Cenon.

Pour mettre en place cette action, il est proposé de signer une convention de partenariat avec le CHU de Bordeaux du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2023.

La convention proposée en annexe cadre les modalités de partenariat pour le développement de l'action entre la caisse des écoles de la ville de Cenon et le CHU de Bordeaux.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré par,  
6 voix pour  
0 abstention  
0 voix contre  
Approuve la signature de la convention et la mise en œuvre du projet.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.  
Ont signé au registre les membres présents.



Jean-François EGRON  
Président de la Caisse des écoles

Caisse des écoles  
1 Avenue Carnot  
33150 Cenon